

**L'environnement durable est désormais au coeur de tous les métiers de l'OPAC DU RHONE. Dans les domaines de l'aménagement urbain, de la construction, de l'amélioration de logement et de la qualité de services, l'OPAC DU RHONE s'engage à :**

- ▶ aller vers un développement durable afin de contribuer à l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources énergétiques, à la limitation des émissions de gaz à effet de serre, à la maîtrise des risques sanitaires.
- ▶ Améliorer la qualité des cadres de vie urbains en apportant une cohérence entre urbanisme et environnement.
- ▶ Augmenter la satisfaction de ses locataires : réduire leurs charges, renforcer le confort, préserver leur santé.
- ▶ Promouvoir une approche en coût global, économiquement plus rentable sur la durée. Ce qui implique dès la conception une réflexion sur la gestion future, une vision à long terme.
- ▶ Favoriser une approche différente du mode de conception de nos bâtiments pour produire un habitat performant, faible consommateur d'énergie, respectueux de l'environnement.



**Par son implication dans une démarche de qualité environnementale l'OPAC DU RHONE répond à trois objectifs majeurs :**

- ▶ maîtriser les impacts d'un bâtiment sur l'environnement extérieur,
- ▶ créer un environnement sain et confortable pour ses habitants,
- ▶ préserver les ressources naturelles en optimisant leur utilisation.

**L'OPAC DU RHONE s'engage pour l'environnement**

[www.opacdurhone.fr](http://www.opacdurhone.fr)